Le 9 avril 1791 à Nogent-le-Rotrou.

Dans sa délibération du Samedi 9 avril 1791, la municipalité décidait de faire dire une messe en hommage à Mirabeau en la collégiale Saint Jean le jeudi 14 avril suivant:

« Ce Jourd'hui neuf avril mil Sept cent Quatre Vingt onze Dans l'assemblée du conseil municipal de la ville de Nogent levotrou. les officiers munipaux vivement toucHés de la mort de M. de Mirabeau estiment que les Sublimes travaux Dont la nation [un mot rayé illisible] lui est redevable sont des motifs puissants pour determiner la mp. té à faire celebrer en [un mot rayé illisible] mémoire de ce regenerateur la liberté Française un service accompagné de la plus grande pompe en consequence ont arreté d'inviter M. M. les membres du directoire et du tribunal a Se trouver à cette Ceremonie que l'esprit du plus pur civisme et de gratítude leur a Inspírés, la quelle sera celebrée Jeudy. procHain neuf heures du matin en l'eglise de S.t Jean, et ont les officiers municipaux arreté qu expedition du Present sera adressé a M.M. du Directoire et du tribunal dont acte: un mot rayé nul.

Baudoüín baugars PNíon P.reLequette //. J. Crochard P.r de la Ce maire

Vasseur

Fauveau

Str 11

¹ Archives municipales de Nogent-le-Rotrou, 1D1, feuillets 98 et 99.